

France contre l'Allemagne
Paris le 11 aout 1917

Madame le Commissaire de la Commission
des réquisitions et du remboursement
de la guerre, à Paris.
Pour faire suite au rapport que je vous ai fait le 22 juillet
et pour vous faire part d'une information supplémentaire
que j'ai reçue par un homme dont la parole est
absolument sûre.

Pour compléter le rapport que je viens de dicter, je
me permets de vous faire part de
l'information suivante, qui m'a été
complie, à titre tout à fait neutre,
par un homme dont la parole est
absolument sûre.

Dans la discussion sur sujet du
rôle de la ligne des Belges, très
vivement et très eloquemment
appuyés par M. Bourgoin et Har-
man de l'Assemblée constituante, la délégation
française, tout par consensus,



don information, auquel je confiai ma
décision au sujet de l'attitude de la
France, vu les déclarations antérieures
en notre faveur, ne peut croire que
M. Bougès et Larnaudie aient
trompé. leurs instructions devaient avoir
été au minimum au sujet du vote ou
favorable à Bruxelles.

Vous comprendrez aisement, Messieurs
le Conseiller fiducial, pourquoi ces infor-
mations doivent rester secrètes. Je pensais
explicatif qu'elles me rendraient le sans
intérêt pour vous.

Dès à la réunion de la réunion
finière il faudrait par tous les moyens
nous assurer l'appui des délégués
qui n'étaient pas représentés au sein
de la Commission. Je multiplierai mes
discussions dans ce sens.

Dr. Davison insiste pour que j'en
 pre dépile le jour que je me rends à Cannes
 au moins pour 24 heures. J'ai demandé
 au colonel Hours s'il estimait que je
 devais sans aucunement m'absenter de
^{Paris}
 Paris pour 3 jours la semaine prochaine.
 Il m'a répondu qu'il me le dirait
 demain, mais qu'il souhaitait que je sois
 de retour ici en tout cas à la fin de la
 semaine. Personnellement je ne voudrais
 quitter Paris que pour quatre ou cinq
 J'aurai l'insistance de Davison, doubleur de
 celle de M. Cramer, qui a passé 8 jours
 à Cannes au nom du Comité International
 de la Croix-Rouge, et l'importance d'arriver
 à la fin que la Croix-Rouge de la paix
 s'est alliée à l'Union, une fois pour un
 devoir dans un moment de placement. Ses
 instructions contaires de votre part, j'irai
 donc passer 24 heures à Cannes si la situation
 ici me le permet. Au cas où vous auriez
 une objection, je vous serai obligé de m'en
 informer par dépêche. Ne oubvez pas que, vu

pour Bruxelles. Dr. R. Vernitch, Vén.
 zlos, lord Robert Cecil et le Président
 Wilson ont parlé pour Guinée. D'après
 mon information, dont la situation
 le plus à vrai dire d'impartable
 à ce sujet, le meilleur discours
 prononcé en faveur de Guinée avait
 été de l'avocat général du Président
 Wilson. Le résultat fut acquis
 d'avance, mais l'opposition fut plus
 forte qu'on ne s'y attendait. Les Etats
 qui n'ont prononcé en faveur de
 Guinée sont les U.S., la Grande Bretagne,
 l'Italie, le Japon, la Grèce, la Serbie,
 le Brésil et le Sud Africain anglais (South).
 donc 12 voix, c'est-à-dire la majorité.
 Bruxelles n'a pas été mise aux voix,
 mais elle pouvait voter, parmi elles, une
 voix. France, Belgique, Indes Belges,
 Roumanie et Portugal. Le délégué
 polonais fut absent.